



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

Centre de Détention de MURET

TENTATIVE D'HOMICIDE

Lundi 25 mai 2026 vers 15h45 une violente agression a eu lieu contre notre collègue par un « voyou » connu pour des problèmes psy récurrents.

Au départ c'est un simple rappel du règlement intérieur concernant la possibilité de téléphoner. Le détenu récalcitrant à toutes formes d'autorité s'est jeté sur notre collègue l'a violemment poussé contre un mur en l'étranglant vigoureusement.

L'alarme a été déclenchée et l'intervention rapide de deux autres collègues ont permis d'éviter un drame. Le SPS-CEA félicite les agents qui sont rapidement intervenus avec professionnalisme et maîtrise.

Un drame a été évité de justesse !

L'énergumène a été immédiatement conduit au QD et notre collègue transporté vers Purpan dans un état de choc. Huit jours d'ITT lui ont été prescrit.

Le mis en cause a été placé ce jour en Garde à Vue pour répondre de son acte.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à GUY et lui apportons notre total soutien, nous exigeons de la part de notre administration, une réponse disciplinaire et pénale exemplaire et un transfert à l'issue de sa sanction disciplinaire.

Muret, le 26 mai 2026.

Le bureau Local SPS CD MURET

Le SPS : le Syndicat 100%-CEA